

La construction d'un restaurant à Saint-Michel est actée

Les deux présidents des organismes de gestions de l'enseignement catholique du groupe scolaire Saint-Michel (Ogec) réfutent catégoriquement les propos tenus par Marc Le Rouzic (*Ouest-France* du 7 avril). « **Ces propos sont erronés et surtout ils n'ont pas leur place ici. En tant que membre de l'association d'éducation populaire (AEP, 1) du groupe Saint-Michel, M. Le Rouzic est tenu à un devoir de confidentialité. Membre de l'opposition, il n'a pas à se servir de sa position dans l'association pour faire des déclarations politiques** », s'insurgent les deux présidents.

Un accord sur le bâtiment



Christian Besnard (à gauche), président de l'Ogec du Collège Saint-Michel et Gilles Cauchard, président de l'Ogec de l'école Saint-Michel

« **La décision de construire un restaurant scolaire au sein de Saint-Michel est bien prise. Cette décision a été confirmée au maire début février 2016 par écrit, ce qui débloque le projet** », indiquent les présidents. Le maire, Olivier Lepick, joint par téléphone le confirme. En ce qui concerne le fonctionnement de la restauration (cuisine ou liaison chaude) « **le sujet n'a pas encore été abordé dans nos deux organismes. Nous n'avons jamais dit que nous ne voulions pas travailler avec les services de la municipalité** », poursuivent Christian et Gilles. « **Notre préoccupation est d'oeuvrer pour le bien-être des enfants et la satisfaction des familles en dehors de toute considération politique. Pour nous, le dossier avance normalement en respectant les étapes. L'objectif final est d'ouvrir notre restaurant scolaire pour la rentrée 2017, comme la municipalité** », précisent les deux présidents.

(1) AEP : c'est l'association qui est propriétaire des bâtiments et qui les loue aux OGEC concernées.